

# RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Octobre 2013

Bulletin n° 4-2013

## SOMMAIRE

Articles, revues, livres, rapports, films...	p. 2
Plan gouvernemental de lutte contre la drogue 2013-2017	p. 2
Les suites de la recherche « Jeunes en errance et addictions »	p. 3
Sans-abrisme et mal-logement : diagnostics partagés	p. 4
Les jeunes : séminaire annuel des équipes mobiles psychiatrie-précarité	p. 8
Des nouveaux dans le réseau	p. 8
Les pages Errance sur le site des CEMÉA	p. 9
Les chiens : appel à projets	p. 9
Assises régionales et nationales du travail social	p. 9

***Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales (Direction Générale de la Cohésion Sociale). Il est adressé aux structures au travail avec des jeunes en errance.***

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18

Pages Errance sur le site CEMÉA : <http://www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375>

Contact : francois.chobeaux@CEMÉA.asso.fr

## **ARTICLES, REVUES, LIVRES, RAPPORTS, FILMS...**

---

### ***Des photos de voyageurs américains***

On clique sur Galerie et on regarde. L'écart est minime entre voyageurs à pied et errance, bien loin du rêve américain. Un souvenir des *Vagabonds du rail* de London, des hobos... À regarder en écoutant Springsteen, *The ghost of Tom Joad*. Info de Marie-Xavière Aubertin.

<http://mikebrodie.net/projects/gallery/>

**« Les Gypsies du 21<sup>ème</sup> siècle : des photos remarquables qui montrent comment les new-age voyageurs adoptent maintenant des roulottes à traction animale » (en anglais dans le texte).**

**Daily Mail online du 30 septembre 2012.**

En Grande-Bretagne. Une contextualisation avec les années de la répression des Voyageurs sous Margaret Thatcher. De courts textes et des photos (traduction des textes sur demande). La joie de vivre? Pour pondérer cela, lire *Sur les routes. Le phénomène des News Travellers*, par Macelo Frediani, éditions Imago, Paris, 2009. Une recherche en ethnologie et anthropologie, qui montre une vie faite pas que de bonheur. Info d'Emmanuel Langlois, de Bordeaux.

<http://www.dailymail.co.uk/news/article-2210747/21st-century-Gypsies-New-Age-Travellers-adopt-horse-drawn-caravans-love-Facebook-long-solar-powered.html>

**« Un dispositif original : le travail à l'heure »**

Katia Rouff, *Lien Social* n° 1118, 19 septembre 2013, p. 10-15.

Emmaüs-Défi à Paris, TAPAJ à Bordeaux. Ca y est, les expérimentations sortent de l'ombre!

**« Comment prévenir puis enrayer l'errance des jeunes ? »**

François Chobeaux. *Le Journal du Droit des Jeunes* n° 328, octobre 2013, p. 11-13.

Quelle prévention primaire possible, quelles interventions possibles quand les premiers signes forts de mal-être apparaissent ?

## **PLAN GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE 2013-2017**

---

Même si la « guerre à la drogue » y existe toujours, même si la réduction des risques n'y est pas mise en avant partout, cf. l'absence d'évocation de la RdR en prison, ce nouveau plan est à regarder de près en ce qu'il apporte de nouveauté et d'air frais.

La prévention primaire y est très développée, avec un centrage non plus sur des informations non attendues et sur des démarches de prévention-pub centrées sur les produits et la peur, mais sur le développement nécessaire des « compétences psycho-sociales » dans les espaces éducatifs de tous : milieu scolaire, loisirs collectifs...

Toujours sur la prévention primaire, un fort développement des « consultations jeunes consommateurs » est prévu, en mettant ces dispositifs au cœur des actions d'information-prévention.

Ça changera des interventions-produits de la police et de la gendarmerie.

Le programme de mise en œuvre du plan prévoit un renforcement des moyens des CAARUD pour aller vers plus de maraudes et de travail de rue. Toujours dans le programme de mise en œuvre, le développement de dispositifs de logements « directs » et accompagnés pour usagers actifs est également mentionné, et financé.

À lire et charger sur [http://www.drogues.gouv.fr/fileadmin/user\\_upload/site-pro/03\\_plan\\_gouv\\_2013-2017/pdf/plan\\_lutte\\_drogue\\_2013-2017\\_mildt\\_v2.pdf](http://www.drogues.gouv.fr/fileadmin/user_upload/site-pro/03_plan_gouv_2013-2017/pdf/plan_lutte_drogue_2013-2017_mildt_v2.pdf)

Le programme porte également attention à la proposition de mises immédiates au travail. TAPAJ-Bordeaux, au travail !

## ***LES SUITES DE LA RECHERCHE « JEUNES EN ERRANCE ET ADDICTIONS »***

---

### ***Côté Direction générale de l'action sociale***

La possibilité d'accueil des mineurs dans les structures pour majeurs, la question des « sorties d'ASE », l'accompagnement de la transition entre CHRS et logement de droit commun vont probablement être intégré en tant que projets à travailler dans la convention CEMÉA-Errance 2014-2016.

Contact à organiser avec les pilotes de la démarche globale de diagnostics territoriaux sur le sans-abrisme et le mal logement pour y intégrer les points de vue du réseau Errance. cf. dans ce bulletin le compte-rendu de la rencontre.

### ***Côté DIHAL (délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement)***

La DIHAL prend en compte les travaux du réseau sur habiter-logement dans ses groupes de travail.

### ***Côté Direction générale de la santé***

Le besoin des CAARUD d'être renforcés dans leurs « moyens mobiles » (travail de rue, fêtes diverses) est pris clairement en compte dans les applications du plan toxico 2013-2017.

La relative rupture relationnelle entre le suivi en CAARUD et le passage en CSAPA est entendue. Déjà au travail avec Fédération Addiction, ce serait un des points pour les développements des conventions ARS- CSAPA.

L'ambiguïté de certains messages de réduction des risques (surtout les flyers et certains stands de RdR) créant une appartenance communautaire identitaire pour des consommateurs débutants est entendue.

Le besoin d'actions « de service public » dans les espaces à risques, pas seulement laissés à la bonne volonté de l'initiative associative-privée, est entendu.

Les projets d'offre de travail et de logement direct développés dans le réseau et mis en avant dans le compte-rendu de recherche vont bénéficier d'attentions particulières pour leur diffusion. C'est un des points de la mise en acte du Plan toxico 2013-2017.

Des « rapprochements », des « coordinations » entre les acteurs du social de première ligne et les structures de l'addictologie (CAARUD et CSAPA) vont probablement faire l'objet d'actions

expérimentales avec quelques ARS volontaires. Liste en cours d'élaboration.

### ***Dans la presse professionnelle***

Après *Travail Social Actualité* et les *Actualités Sociales Hebdomadaires* en septembre, le trimestriel *Courrier des addictions* (Société d'addictologie francophone) va présenter la recherche en décembre 2013.

### ***Sur internet***

Appeler « Jeunes en errance et addictions » permet de voir que nombre de centres de documentation y ont été attentifs.

## **SANS-ABRISME ET MAL LOGEMENT : BIENTÔT DES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX PARTAGÉS**

---

### ***Reprise de la note publique de présentation.***

Glossaire préalable à la lecture :

DGCS : direction générale de la cohésion sociale

DHUP : direction habitat urbanisme paysages

DIHAL : délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

PDAHI : plan départemental accueil hébergement insertion

PDALPD : plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées

SGAR : secrétaire général pour les affaires régionales (en préfecture de région)

SGMAP : secrétariat général pour la modernisation de l'action publique

Les autres sigles sont déclinés dans le texte.

« Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013 prévoit la réalisation de diagnostics territoriaux. L'enjeu de cette nouvelle démarche de diagnostic est de dépasser les approches sectorielles qui ont présidé à l'élaboration des documents programmatiques existants (PDALPD, PDAHI) pour adopter une approche globale et intégrée de l'ensemble des situations à prendre en charge - de la rue aux difficultés d'accès ou au maintien dans le logement – et des solutions existantes sur chaque territoire.

### **Une démarche « globale et partagée »**

Ces diagnostics doivent associer l'ensemble des acteurs (services de l'État, collectivités locales, bailleurs sociaux, associations) afin de mieux évaluer les besoins, dans une perspective d'adaptation pluriannuelle de l'offre en termes d'hébergement-logement et accompagnement pour les publics concernés.

Ils peuvent s'appuyer sur les Projets Territoriaux de Sortie de l'Hiver (PTSH), qui constituent une première approche.

La vision à 360° vise à permettre une meilleure compréhension des parcours individuels, des complémentarités entre les différents segments de l'offre, des dynamiques territoriales à l'œuvre, et une adaptation des réponses institutionnelles à la diversité des besoins. Elle doit également contribuer, par une gouvernance adaptée, à une meilleure coordination des acteurs.

Les associations seront associées tout au long de la démarche afin de recueillir leurs attentes et de bénéficier des éléments de diagnostic dont elles disposent. Au niveau national, la FNARS, la Croix Rouge et les Acteurs du Logement d'Insertion (PACT, Unafo, Fapil) apporteront leur concours à la démarche, dans le cadre de la mission d'appui au plan d'accompagnement des acteurs et des territoires qui leur a été confiée par l'Etat.

### **Un cadre d'action rénové**

Cette démarche doit concourir à une connaissance plus fine des besoins, à une meilleure planification de l'offre et à un cadre d'action rénové :

#### Connaitre :

- Appréhender les besoins et les offres, en étendant l'angle de vue (besoins sociaux et médico-sociaux, dynamiques territoriales, logique de parcours) ;
- Identifier les spécificités territoriales ;
- Procéder à des consolidations régionales et nationales.

#### Prévoir :

- Mettre en perspective les besoins, pour anticiper certaines évolutions structurelles ;

#### Agir :

- Réduire les ruptures de prise en charge par une meilleure coordination des acteurs – État, collectivités locales, associations ;
- Créer une nouvelle dynamique des acteurs ;
- Interroger la gouvernance

### **La réalisation de ces diagnostics territoriaux repose sur 4 principes-clés**

1. Une analyse des besoins des personnes en fonction de leur situation de vie, en prenant pour point de départ la grille européenne ETHOS
2. Une méthode de travail mobilisant l'ensemble des acteurs autour de l'identification d'indicateurs pertinents et de la construction de diagnostic.
3. Une analyse dynamique et décloisonnée des besoins en prenant en compte les parcours des publics entre les différents types d'offres.
4. Une approche géographique pertinente prenant en compte autant que de besoin les territoires infra-départementaux et intégrant une perspective de consolidation des analyses à l'échelle départementale, régionale et nationale.

### **Une méthode avec des territoires pilotes avant le déploiement national**

La DGCS, la DIHAL et la DHUP ont souhaité élaborer et tester une méthode avec quelques territoires afin de mettre à disposition dans la phase de déploiement des outils à l'ensemble des territoires.

### ***Des données communes et consolidées :***

Cette phase de co-construction d'une méthode d'élaboration du diagnostic territorial avec quelques territoires doit permettre de :

- Identifier un socle d'indicateurs communs à l'ensemble des départements (tout en offrant la possibilité d'aller plus loin pour certains d'entre eux) leur permettant de fournir une vision objectivable et partagée des besoins et des offres
- Proposer des ateliers ciblés et des séminaires avec l'ensemble des acteurs
- Prévoir une consolidation aux niveaux départemental, régional et national des informations et des analyses qualitatives et quantitatives

### ***Une démarche qui capitalise sur l'existant :***

Le processus dans les territoires pilotes devra être adapté aux démarches en cours et aux instances déjà constituées au niveau local, et s'inspirer des principes suivants :

- Capitaliser et s'appuyer sur l'existant, en termes d'informations et d'analyse ;
- Proposer une approche économe en temps et en moyens humains consacrés par les parties prenantes ;
- Faire émerger des propositions de simplification et des bonnes pratiques (gouvernance et articulation entre acteurs, modes d'accompagnement...) ;
- Travailler sur des sujets à forts enjeux avec toutes les parties prenantes dans une logique de déclouisonnement des publics et avec une vue prospective (accompagnement social...).

### ***Un déploiement progressif :***

La méthode de diagnostic territorial sera élaborée avec l'appui du SGMAP dans 3 régions, comportant 4 territoires pilotes – la Picardie avec l'Oise et la Somme, Rhône-Alpes avec la Loire et la Franche-Comté avec le Doubs - entre juillet et septembre 2013. La robustesse de la méthodologie sera ensuite testée et ajustée entre octobre et novembre 2013, auprès des 10 territoires qui sont les territoires ayant travaillé sur les expérimentations dans le cadre du chantier « Refondation », entre octobre et novembre 2013 : Côte d'Or, Haute-Garonne, Gironde, Loire-Atlantique, Sarthe, Gard, Bouches du Rhône, Rhône, Nord, Essonne. Une attention particulière sera portée à la cohérence régionale des diagnostics territoriaux.

Pour les phases 1 et 2 correspondant à des étapes de construction de la méthodologie, les acteurs de chaque territoire seront accompagnés par une équipe dédiée, mise en place par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) auquel la DGCS, la DHUP et la DIHAL ont demandé un appui.

L'extension sur l'ensemble du territoire sera amorcée d'ici la fin de l'année 2013 y compris dans les territoires d'outre-mer en prenant en compte leur spécificité.

L'objectif d'élaboration de la méthodologie des diagnostics territoriaux sera atteint d'ici la fin de l'année et l'ensemble des territoires pourront alors s'engager dans cette élaboration.

Les territoires qui se sont déjà engagés dans la démarche de réalisation des diagnostics territoriaux devront s'assurer que le processus qu'ils ont lancé sera en cohérence avec les grands principes dégagés pour la réalisation des diagnostics territoriaux ainsi que les indicateurs attendus. Ils peuvent s'adresser à cet effet à l'équipe dédiée mise en place auprès du SGMAP.

### **Le pilotage partenarial au niveau national et territorial**

Un comité de pilotage national piloté par la DGCS, la DIHAL et la DHUP, associe l'ensemble des ministères impliqués à des degrés divers dans la mise en œuvre de cette politique (l'Intérieur pour la problématique des déboutés du droit d'Asile, l'administration pénitentiaire pour la question des personnes sortants de prison, le service du droit des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes pour le sujet des femmes victimes de violence, etc.), les représentants de collectivités territoriales, des usagers, les associations, les sites pilotes.

4 comités de pilotage sont programmés d'ici la fin de l'année : le 24 juin, le 10 septembre, le 8 octobre et le 19 décembre.

Ce comité de pilotage assure le cadrage et le suivi de la démarche au niveau national. Il valide les différentes étapes et les outils élaborés au niveau territorial.

A l'échelon territorial, les services de l'État mobilisés sur les politiques de logement et d'hébergement (SGAR, DRJSCS, DREAL, DDCS, DDCSPP, DDT) seront en charge de la mise en œuvre de la démarche. Ils associeront de manière particulièrement étroite à cette démarche les Conseils généraux notamment au titre de chef de file de l'action sociale ainsi que les Établissements Publics de coopération intercommunale.

Un comité de pilotage local réunira l'ensemble des parties prenantes : services de l'État, collectivités locales territoriales et les associations, caisses, bailleurs sociaux... Ce comité de pilotage local de construction et de suivi partenarial de la démarche.

Un point d'étape régulier sera réalisé à chaque étape de la démarche d'élaboration des diagnostics territoriaux sur les avancées et les ajustements dans la méthode expérimentée.

### **Et le réseau Jeunes en errance ?**

Les CEMÉA-Réseau Errance- François Chobeaux viennent d'être consultés comme « expert » par deux représentants du SGMAP (cf. glossaire), si j'ai bien compris un Mr SGMAP et un Mr de la boîte privée chargée de la mise en forme. Rencontre et entretien pas simples, car au fond le problème à résoudre porte sur les millions de personnes concernées par le « sans-abrisme, mal logement » dans une logique simple et imparable du « bon pauvre » conforme-normal et souhaitant s'insérer comme tout un chacun. Donc problème pour les zonards et autres refusants ou désabusés, les toxicos actifs, les SDF enkystés... La notion qualitative d'*habiter* a eu du mal à passer.

Cependant, peut-être ont été entendues les difficultés – sauf exceptions - des CHRS à accueillir des non-conformes (chiens, produits, copains-copines, absence de projets normatifs), le fait que des squats sont par défaut des espaces de vie sociale, le besoin de travailler le passage entre un système très accompagné et le droit commun, le besoin de proposer des formes d'habiter diversifiées.

À noter l'ignorance de mes interlocuteurs du travail de l'ORSPERE sur la mise en logement de SDF-psy publié il y a quelque mois et qui va faire l'objet d'une journée nationale de restitution le 12 novembre, l'ignorance du programme *Housing First* psychiatrie-social développé sur quatre sites et dont les premières évaluations approchent (cf. bientôt Christian Laval aux Journées Errance Nîmes 2013), l'ignorance des « expérimentations » qui viennent d'être financées par la DIHAL (dont 2 sur Errance à Nantes et à Besançon), l'ignorance des expérimentations financées au titre des « projets Hirsch » (CEID Bordeaux), et bien entendu de ce qui existe et travaille sans image nationale identifiée (ARSL Limoges, chalets CCAS Clermont Ferrand, La Place-Grenoble).

Tant pis pour les mauvais pauvres qui ne veulent pas s'insérer, qui ne veulent pas arrêter de se défoncer alors qu'il suffit de vouloir, et au fond qui ne font rien pour le pays.

## ***LES JEUNES : SÉMINAIRE ANNUEL DES ÉQUIPES MOBILES PSYCHIATRIE-PRÉCARITÉ. JANVIER 2014***

---

Les équipes mobiles psychiatrie-précarité sont des structures de la psychiatrie publique, chargées d'assurer le lien entre les services de psychiatrie (CMP, hôpital) et les structures de l'urgence sociale (équipes de rue, accueils de jour et de nuit, CHRS...).

Depuis 2008, quelques équipes (Paris, Rouen, Toulouse, Marseille, Aix-en-Provence, Nantes, Lille, Lyon) et les Ceméa-Réseau Jeunes en errance se sont regroupés pour organiser un séminaire annuel réunissant des équipes mobiles et leurs partenaires du social.

Ces séminaires ont chacun un thème fédérateur. Quelques interventions magistrales permettent des apports utiles, et des ateliers de partage et d'analyse clinique font l'essentiel du temps des rencontres. Dans ces ateliers des vignettes cliniques sont présentées de façon mixte par des professionnels des deux secteurs, et sont le support aux échanges.

**L'étape 2014 aura lieu au Mans les 22-24 janvier 2014** sur le thème « **Les jeunes** ». Sont prévues des interventions magistrales (Comprendre l'errance des jeunes, Place sociale des jeunes, Pratiques de santé des jeunes, psychopathologies du passage adolescent-adulte), et des ateliers : santé-addictions, habiter-logement, jeunes migrants, jeunes femmes, justice-prison... Le programme est en cours d'élaboration.

La participation à ce séminaire est sur invitation d'une des équipes constituant le collectif d'organisation, dont les Ceméa-réseau Jeunes en errance. Toutes les structures identifiées dans le réseau Errance, EMPP et Social, y ont donc leur place. Contact : François Chobeaux.

## ***DES NOUVEAUX DANS LE RÉSEAU***

---

Deux associations de Bruxelles, SOS Jeunes et Abaka, qui accueillent et hébergent hors mandat, 24h sur 24, des mineurs en crise. En Belgique on peut héberger-accueillir un mineur si on a l'accord de ses parents ; SOS Jeunes et Abaka pratiquent les accords par téléphone.

Prochaine mise à jour après les Journées Errance 2013, avec plein de nouveaux qui seront à Nîmes.



## **LES PAGES « ERRANCE » SUR LE SITE DES CEMÉA**

---

### **Mises à jour**

La liste des structures du réseau

La bibliographie, avec une réorganisation pour y différencier les rapports publics.

### **De nouveaux documents**

#### ***Dans la section « Travaux d'étudiants » :***

Lorenza Biancarelli. *Errance : une carte de l'infini. Contribution à la question « En quoi l'errance soigne-t-elle et que soigne-t-elle ? »*. Mémoire de Master 1 de psycho-psychanalyse.

#### ***Dans la section « Etudes, rapports, textes administratifs » :***

Xavier Briké et Yolande Verbist. *La majorité, un passage redouté. Avoir 18 ans en errance à Bruxelles. Une recherche réalisée en 2012 sur le territoire de Bruxelles*. Asbl SOS Jeunes, Bruxelles, 2013.

Valérie Colin, Adrien Pichon, Loïc Bonneval, sous la direction de Jean Furtos. *Aspects psychosociologiques et éthiques de l'accompagnement au logement de personnes ayant un long parcours d'errance. De la nécessité d'habiter la relation d'accompagnement*. ONMSP-ORSPERE, C.H. Le Vinatier, Lyon, 2012.

Le chemin direct des pages Errance est toujours <http://www.CEMÉA.asso.fr/spip.php?rubrique375>

## **LES CHIENS : APPEL A PROJETS**

---

La Fondation A. et P. Sommer, sous l'égide de la Fondation de France, lance son appel à projets 2014 destiné aux professionnels qui intègrent la médiation animale dans un projet social, éducatif ou thérapeutique.

Les personnes sans domicile font parties des publics cibles de l'appel à projet.

Date de clôture : jeudi 05 décembre 2013

Règlement et dossier de candidature sur [www.fondation-apsommer.org](http://www.fondation-apsommer.org)

Conseils pour une éventuelle dépose de projet : Christophe Blanchard, sociologue et maître chien, référent « Chiens » du réseau Errance. [chrbb Blanchard@yahoo.fr](mailto:chrbb Blanchard@yahoo.fr)

## **ASSISES RÉGIONALES ET ÉTATS GÉNÉRAUX DU TRAVAIL SOCIAL**

---

### ***Une information de Brigitte Bouquet, CNAM et Conseil Supérieur du Travail Social :***

Avec retard, voici des éléments d'information sur la préparation des assises régionales et des États généraux du travail social.

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, annoncé lors du Comité interministériel de lutte contre l'exclusion du 21 janvier dernier, comporte trois parties :

- 1) Réduire les inégalités et prévenir les ruptures ;
- 2) Venir en aide et accompagner vers l'insertion ;
- 3) Coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs.

C'est dans cette 3ème partie que l'on parle de "refonder le travail social, de la modernisation de l'appareil de formation, et d'une campagne de promotion des métiers du travail social".

Après la (trop lente) réflexion sur l'organisation, on en arrive (enfin) au deuxième acte, celui des assises inter-régionales.

Le démarrage se fait d'abord ce trimestre par deux inter-régions pilote (Sud et Sud-est) ; la DGCS souhaiterait qu'il y ait une 3ème inter-région mais pas de réponse pour le moment. À partir de fin janvier, ce sera au tour de toutes les autres inter-régions. Pour qu'elles aient le temps, il est prévu de plus en plus que les États généraux aient lieu en octobre 2014.

Le site Internet n'est pas encore ouvert mais il sera destiné à recevoir toutes les réflexions/propositions.

Enfin, (à partir de début 2014), il y aura le travail des groupes nationaux concernant les thématiques (place des usagers, complémentarité des métiers du travail social et de l'intervention sociale, organisation du travail, management et parcours professionnels, organisation et coordination inter-institutionnelle entre acteurs, formation initiale et continue, développement social et travail social collectif).

De plus, actuellement, l'agence nationale des solidarités actives fait des réunions avec des travailleurs de terrain, des formateurs, etc.

**Question au réseau :**

Qui en a entendu parler dans sa région ??? Par qui ???